1re Année N° 7 1er Juillet 1898

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE BOTANIQUE

Association Française de Botanique

Le 29 avril 1898

Monsieur et cher Confrère,

Dans une circulaire datée du 15 décembre 1897, nous avions appelé votre attention sur la reconstitution sur de plus larges bases de la *Société française de Botanique*. La Société nouvelle, qui a pris le nom d'**Association française de Botanique**, est actuellement, grâce au concours des botanistes qui, déjà au nombre d'une centaine, ont répondu avec empressement à notre premier appel, définitivement constituée, et nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, qu'à la suite d'un vote récent, le Bureau et le Conseil de l'Association sont ainsi composés :

Président : M. Rouy (Asnières).
Vice-Présidents : MM. Corbière (Cherbourg),
— Foucaud (Rochefort-sur-Mer),
— Dr Magnin (Besançon),
Secrétaire général : M. Léveillé (Le Mans).
Trésorier : M. Gonod d'Artemare (Ussel).
Membres du Conseil : MM. le Dr Gillot (Autun),
— Le Grand (Bourges),
— abbé Coste (Saint-Affrique),
— Ernest Olivier (Moulins),
— Thériot (Le Havre),
— abbé Réchin (Mamers),
— Gaston Gautier (Narbonne),
— Sudre (Albi).

Nous croyons utile de vous rappeler le but que poursuit l'*Association française de Botanique :*

Mettre en rapport tous les botanistes français, sans exclure toutefois ceux des pays limitrophes, et faciliter, grâce au con-

cours de tous, l'étude de la Flore de la France et de ses colonies par la publication, dans un recueil périodique mensuel in-8°, de travaux ou mémoires plus particulièrement consacrés à la Botanique systématique ou à la Géographie botanique, ainsi qu'à l'anatomie végétale appliquée à la détermination des espèces et à la classification des familles ou des genres.

Des sessions annuelles seront organisées sur des points différents de notre territoire, sessions qui auront lieu autant que possible à l'époque des vacances. D'ores et déjà nous pouvons vous annoncer que la session de 1898 aura lieu, sur le désir exprimé par la majorité de nos sociétaires, dans la première quinzaine d'août, à Gap et au Lautaret (localités classiques). Nous avons tout lieu de croire qu'en présence du nombre déjà élevé de nos adhérents, les Compagnies de chemin de fer nous accorderont, selon leur bienveillante habitude, les réductions d'usage.

L'Association a également pour but de faciliter, grâce au concours des membres du Conseil et des spécialistes, l'étude et la détermination des plantes litigieuses, et l'échange des espèces intéressantes entre les divers membres de l'Association qui peuvent envoyer leurs listes d'offres ou de demandes.

Le montant relativement minime de la cotisation, soit **DIX** francs par an, suffit, vu le nombre actuel des Sociétaires, à assurer le bon fonctionnement de l'Association et la régularité de notre publication mensuelle.

Pour cette œuvre toute nationale et utilitaire, nous comptons sur le concours éclairé de tous les botanistes français. C'est pourquoi, Monsieur et cher confrère, nous vous serons reconnaissants de devenir des nôtres, et d'engager vos amis botanistes ou botanophiles à nous envoyer également leur adhésion.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'expression de nos meilleurs sentiments.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

P. S. — Nous avons l'honneur de vous communiquer ci-joint un exemplaire des Statuts de l'Association.

Adresser les adhésions et communications concernant la Société, à M. le Secrétaire général de l'*Associateon française de Botanique*, 56, rue de Flore, Le Mans (Sarthe).

STATUTS
de l'Association Française de Botanique

I. — **L'Association Française de Botanique**, fondée le 1er janvier 1898, a pour but de :

1° Mettre en rapport tous les botanistes français isolés ou dispersés sur tous les points du territoire, sans exclure toutefois les botanistes des pays limitrophes ;

2° Poursuivre, grâce au concours de tous, l'étude de la flore française, tant phanérogamique que cryptogamique :

a) par la création d'un herbier central et commun ;

b) par la fondation d'une bibliothèque dont les ouvrages pourront être mis à la disposition des membres participants ;

c) par la nomination d'une Commission d'études chargée de déterminer, de concert avec les membres régionaux du Conseil, les plantes qui lui seront soumises ;

d) par la pratique d'échanges entre les sociétaires, soit d'après une liste générale, soit d'après des listes d'oblata et de desiderata particulières ;

e) par la mise l'étude, chaque année, d'un genre ou d'espèces déterminés dont les spécimens seront contrôlés et étudiés ;

f) par l'étude des questions de botanique appliquée à l'agriculture et la silviculture.

3° Convier les membres à des excursions ou sessions botaniques sur différents points du territoire français, sessions dites de vacances, aux prix les plus réduits possibles.

4° Imprimer les travaux des membres de l'Association dans un recueil in-8° à périodicité régulière, sous le titre de **Bulletin de l'Association Française de Botanique**. Ce Bulletin est publié par les soins du secrétaire général de la Société, également chargé de la correspondance.

II. — L'Association est administrée par un Bureau et par un Conseil dont le Bureau fait essentiellement partie.

Le Bureau est composé d'un président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire général et d'un trésorier. Le Conseil est composé de 8 membres.

Le Bureau et le Conseil sont rééligibles annuellement par votes individuels des membres de l'Association.

III. — Pour faire partie de l'Association il faut être présenté par deux de ses membres, adhérer aux Statuts et verser une cotisation annuelle de **dix** francs.

Les membres peuvent se libérer, par anticipation, de toute cotisation pour l'avenir par un versement de 200 francs fait en une seule fois ou par deux versements annuels consécutifs de 100 francs.

IV. — La Société s'interdit toute question politique ou religieuse et publie les travaux de ses membres agréés par le Bureau.

V. — La Société forme une Bibliothèque sous la garde du secrétaire général. Chaque membre a droit, sous sa responsabilité et à ses frais, au prêt des ouvrages pour un mois seulement et au nombre maximum de cinq volumes à la fois.

Cette Bibliothèque se compose : 1° Des publications périodiques reçues en échange du Bulletin ; 2° Des ouvrages, brochures, tirages à part, etc., dont les auteurs ou possesseurs veulent bien faire hommage à la Société.

VI. — La Société a actuellement son siège, son herbier et sa bibliothèque, rue de Flore, 56, au Mans (Sarthe).

VII. — L'Association établit chaque année son budget pour l'année suivante. Lors de la session annuelle, le compte des recettes et dépenses est soumis à son approbation par le trésorier et publié dans le Bulletin.

VIII. — Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil de la Société ou sur une proposition de 25 membres présentée au Bureau. Les modifications aux statuts ne peuvent être adoptées qu'à la majorité des deux tiers des votants et le nombre des votants lui-même doit représenter au moins le quart des membres de l'Association.

Association française de botanique.

Le 1er Juin 1898.

MONSIEUR ET CHER SOCIÉTAIRE,

Nous avons l'honneur de vous remettre ci-joint le programme de la session que tiendra **l'Association française de Bota-**

nique, cette année, du 4 au 12 août, à Gap, à Briançon et au Lautaret.

Vous pouvez vous rendre compte que ce programme est établi de façon à alterner les excursions les plus longues avec des courses également productives, mais d'une durée moindre, afin que les excursionnistes aient quelque temps à eux soit pour l'arrangement des plantes, soit pour le repos. Nous ajoutons que, grâce au concours et à la présence à la session de nos excellents confrères des régions à visiter, MM. BRACHET, FAURE, GIROD et VIEUX, les grandes herborisations elles-mêmes pourraient, au besoin, être scindées, sous la direction de l'un d'eux, de façon à éviter toute fatigue, tout en recueillant le plus grand nombre d'espèces possible.

Les dispositions d'ordre matériel sont prises pour que toutes les excursions soient faites dans les meilleures conditions de bien-être et de prix. Sur ce dernier point, nous estimons que, non compris bien entendu le trajet en chemin de fer pour aller à Gap et revenir chez soi, l'*ensemble* des dépenses de chacun des Sociétaires ne dépassera pas 120 francs pour les neuf jours de session.

Nous solliciterons, dès que les adhésions à la session nous seront parvenues, les compagnies de chemins de fer de vouloir bien nous accorder la réduction d'usage pour les Sociétés savantes, et nous avons tout lieu de compter, pour l'obtention de cette faveur, sur la bienveillance éclairée qu'elles montrent toujours lorsqu'il s'agit d'encourager les travaux scientifiques de nos nationaux.

Les rapports des herborisations et les découvertes des membres de la Société prendront place dans le *Bulletin de l'Association française de Botanique*.

Enfin, disons qu'aucune séance ne sera consacrée à la lecture de communications étrangères aux espèces recueillies pendant la session, et que le temps disponible sera employé presque entièrement aux excursions qui seront animées de la plus franche cordialité et de la meilleure camaraderie, sous la seule direction des membres régionaux de l'*Association*, qui ont bien voulu accepter de nous guider dans ces riches régions alpines.

Nous nous permettons donc de compter, Monsieur et cher Sociétaire, que vous jugerez à propos d'être des nôtres et, dans cet espoir, nous vous présentons l'assurance de nos meilleurs sentiments de confraternité.

Le Secrétaire général,
H. LÉVEILLÉ.

Le Président,
G. ROUY.

Association française de botanique

Programme de la Session de 1898

4 août. — Ouverture de la session à Gap, à 9 h. du matin. — Course à la Garde et au Devez-de-Rabou après le déjeuner.

5 août. — Col de Glaize.

6 août. — Arrangement des plantes. — Départ à 2 h. — Arrivée à Briançon, à 5 h. — Installation (Terminus-Hôtel, hôtels Drevet, Alliey, Bellevue) et dîner.

7 août. — Courses aux rampes du Mont-Genèvre — le Mont Genèvre et le Gondran — Déjeuner (tiré des sacs) aux Sources de la Durance — Retour par le Vallon de la Vachette et le Fort des Têtes.

8 août. — Arrangement des plantes. — Départ de Briançon, à 9 h. 30 du matin — Arrivée au Lautaret, à 2 h. — Déjeuner et exploration des prairies : Pra-Brunel et base de l'Orichard.

9 août. — Course du Galibier. — Exploration du versant de Savoie. — Départ du Lautaret vers 5 h.

10 août. — Arrangement des plantes. — Course au Villard d'Arène et au Pic des Trois-Evêchés. — Itinéraire : Vallon de Roche-Noire et Base des Trois-Evêchés ; descente au Lac du Pontet — Déjeûner. — Puy Golèfre. — Retour par le versant sud au Lautaret.

11 août. — Départ du Lautaret de grand matin. — Base du Glacier de la Grave. — Exploration, dans la matinée, de la forêt des Fréaux en aval de la Grave (2 h. à 2h. 1/2 du Lautaret). — Au retour, déjeuner à la Grave (hô-

tels Juge ou Tairaz). — Exploration, en remontant, du versant nord du Lautaret. — Versilla. — Combes. — Arrangement des plantes.

12 août. — Arrangement général des plantes. — Séance de clôture. — Départ à 2 h. 5 pour le Bourg-d'Oysans par les cars-alpins.

Ont été admis dans l'Association :

MM. Noel (H.), 17, rue de France, Nîmes (Gard), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé*.

De Boissieu (H.), Château de Varambon par Pont-d'Ain (Ain), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé*.

Giraudias (Ludovic), receveur de l'Enregistrement, 5, rue du Quai, Quimper (Finistère), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé*.

Réguis (Dr), professeur à l'Ecole d'Agriculture, Villeneuve-lès-Avignon, présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé*.

Niel (Eugène), membre de la *Société Botanique de France*, président de la Société des amis des Sciences Naturelles de Rouen, 28, rue Herbière, Rouen (Seine-Inférieure), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé*.

Bouvet (Georges), membre de la *Société Botanique de France*, directeur du Jardin des Plantes, 32, rue Lenepveu, Angers (Maine-et-Loire), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé*.

Mlle Belèze (Marguerite), membre de la *Société Botanique de France*, de la *Societé Mycologique de France*, de la *Société Archéologique de Rambouillet*, 62, rue de Paris, à Montfort-l'Amaury (Seine et-Oise), présentée par *MM. Rouy* et *Léveillé*.

Simon (Eugène), membre de la *Société Rochelaise*, receveur de l'Enregistrement et des Domaines, Vouneuil-sur-Vienne (Vienne), présenté par *MM. Foucaud* et l'abbé *Coste*.

Duffort (Louis), membre de la *Société Botanique de France*, pharmacien, président de la *Société de Botanique et d'Entomologie du Gers*, Masseube (Gers), présenté par *MM. Rouy* et *Gillot*.

Claire (Charles), employé de papeterie, rue du Vieux-Chemin de Romont, Rambervillers (Vosges), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé*.

Mandon (Edmond), préparateur à la Chaire d'histoire naturelle de la Faculté de Médecine, route de la Gaillarde, Montpellier (Hérault), présenté par *MM. Foucaud* et l'abbé *Coste.*

Schröter (Dr C.), professeur de Botanique, directeur du Musée botanique de l'Ecole polytechnique de Zurich, Mercurstrasse, 70, Zurich (Suisse), présenté par *MM. Rouy* et *Magnin.*

Pellat (Adolphe), membre de la *Société Botanique de France*, ancien vice-président du Conseil de Préfecture de l'Isère, chevalier de la Légion d'honneur, Fontaine (Isère), présenté par *MM. Rouy* et *Gillot.*

Comar (Louis-Ferdinand), membre perpétuel de la *Société Botanique de France*, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (Seine), présenté par *MM. Rouy* et *Gonod d'Artemare.*

Jousset (E.), membre de la *Société Botanique de France*, vice-président de la *Société Rochelaise*, 1, rue Lafayette, à Rochefort (Charente-Inférieure), présenté par *MM. Foucaud* et *Guilhot.*

Breton (Constant), pharmacie Rouyer, à Saint-Mihiel, (Meuse), présenté par *MM. Rouy et Léveillé.*

Legré (Ludovic), membre de la *Société Botanique de France*, avocat, ancien bàtonnier, 11, rue Venture, Marseille (Bouches-Rhône), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé.*

Garroute (abbé Pierre-Emile), 20, rue Diderot, Agen (Lot-et-Garonne), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé.*

Peltereau (Ernest), notaire honoraire, Vendôme (Loir-et-Cher), présenté par *MM. Rouy* et *Gillot.*

Vanhoutte (abbé Jules), professeur au collège N.-D. des Victoires Roubaix (Nord, présenté par *MM.* l'abbé *Schodduyn* et *Léveillé.*

Mailho (abbé Jean-Baptiste), membre de la *Société Botanique de France*, curé de Saint-Valier, Saint-Girons (Ariège), présenté par *MM. Corbière* et *Léveillé.*

Richter (Jules-Adolphe), receveur principal des Douanes, en retraite, Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées), présenté par *MM. Rouy* et *Gillot.*

Arnollet (Samuel), étudiant en droit, 3, rue Jean-Jacques-Rousseau, Grenoble (Isère), présenté par *MM. Girod* et *Faure.*

Godon (abbé Jh.), professeur à l'Institution de N.-D. de Grâce, Cambrai (Nord), présenté par *MM.* l'abbé *Vanhoutte* et l'abbé *Schodduyn.*

Delacour (Th.), trésorier de la *Société Botanique de France*, 70, rue de la Faisanderie, Paris (Seine), présenté par *MM. Rouy* et *Léveillé.*

Des Chesnes (Henri), rue des Prés, Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), présenté par MM. *Léveillé* et *de Boissieu.*

De Coincy (Auguste), membre de la *Société Botanique de France*, château de Courtoiseau, par Triguères (Loiret), présenté par *MM. Rouy* et *Gaston Gautier.*

Motelay (Léonce), membre de la *Société Botanique de France*, 8, Cours de Gourgue, Bordeaux (Gironde), présenté par *MM. Rouy* et *Foucaud.*

Lasson (Prudent-François), directeur d'Ecole, 6, rue des Ursulines, Valenciennes (Nord), présenté par *MM.* l'abbé *Godon* et *Léveillé.*

Carbonel (Jean), instituteur à Saint-Hippolyte (Aveyron), présenté par *MM.* l'abbé *Coste* et *H. Puech.*

Mme Bris, Chênée, près Liège (Belgique), présentée par *MM. Rouy et Léveillé.*

Contribution à la Flore Vendéenne [1]

Par **Th. BLANCHARD**

Azolla caroliniana Lamk. — Importé d'Amérique par des cultivateurs rapatriés, du Mazeau et des Bernegoues. Se répand de plus en plus (Th. Blanchard).

Marsilea quadrifolia L. — Curzon (Pontarlier).

Cystopteris fragilis Bernh. — La Nerrière de la Bruffière (Ph. Rousseau).

Isoetes Hystrix. Dur. — St-Jean-d'Obertiers (Pontarlier).

Potamogeton fluitans Roth. — Tiffauges (Ph. Rousseau).

— *rufescens* Schrad. — Forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Nota. — Les espèces nouvelles pour le département sont en caractères gras.

Potamogeton densus L. — Le Chaffaud de Ste-Cécile (Ph. Rousseau); la Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).

— *pectinatus* L. — Le Bordevaire de Ste-Cécile (Ph. Rousseau).

Triglochin palustre L. — Forêt du parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Cladium Mariscus R.Br. — Près la forêt du parc (Ph. Rousseau).

Isolepis Holoschœnus R. et Sch. = Scirpus Holosch. — Bordevaire de Ste-Cécile (Ph. Rousseau).

Eriophorum gracile Roth. — St.-Fulgent (Ph. Rousseau).

Carex Bœnninghauseniana Weih. — Le Bourg-sous-la-Roche. (Ph. Rousseau).

— *teretiuscula* Good. — Les Bourbes en Olonne (Ph. Rousseau).

— *vulgaris* Fries. — Le Bourg-sous-la-Roche (Ph. Rousseau.

— *acuta* L. — Forêt de la Porte-de-l'Isle, Bouillé (Th. Blanchard).

— **Mairii C. G.** — Marais de Jerzeau (Pontarlier),

— *nitida* Host. — St-Jean-de-Mont (Ph. Rousseau).

— *depauperata* Good. — Bois de la Grenetière d'Ardelay (Ph. Rousseau).

— *ampullacea* Good. — Bois de la Grenetière d'Ardelay (Ph. Rousseau).

— *gynobasis* Vill. — Olonne (Ph. Rousseau).

Digitaria paspaloides Michx. — Port de Fontenay (Th. Blanchard).

Panicum miliaceum L. — La Nerrière de la Bruffière (Ph. Rousseau). Subspontané.

Phalaris minor. — Retz. — La Tranche (Ph. Rousseau).

Cripsis alopecuroides Schrad. — Mauvais de St-Pierre-le-Vieux (Th. Blanchard).

Polypogon littorale Sm. — Olonne (Pontarlier).

Kœleria phleoides Pers. — St-Gilles (Ph. Rousseau).

Eragrostis megastachya Link. — Chantonnay (Ph. Rousseau).

Bromus asper L. — La Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).

Schœnodorus loliaceus R. et Sch. = *Festuca loliacea*

Huds. — R. la Tournerie d'Ardelay (Ph. Rousseau); la Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).

S. *elatior* P. B. = *Festuca elatior* Sm. — Entre Maillezais et la Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).

Lolium linicolum Sond. — (Vulg. Draille).— Çà et là dans le Lin cultivé.

— *rigidum* Gaud. — Entre la Porte-de-l'Isle et Liez (Th. Blanchard).

Braconnotia elymoides Godr, = *Agropyrum caninum* R. et Sch. Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).

Agropyrum junceum P. B. — Les Clouzeaux (Ph. Rousseau).

Elymus europœus L. — Forêt du parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Juncus pygmæus Thuill. — Forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

— *heterophyllus* Duf. — Près la forêt du Parc (Ph. Rousseau.

— *anceps* La H.—La Tournerie d'Ardelay(Ph.Rousseau).

Colchicum autumnale L. — La Porte-de-l'Isle, entre Ste-Christine et Villeneuve (Th. Blanchard).

Phalangium ramosum Lamk.—Pouzauges(Ph. Rousseau).

Muscari racemosum Mill. — L'Ile d'Elle (Th. Blanchard).

Allium Schœnoprasum L. — Tiffauges (Ph. Rousseau).

Iris spuria L. — Les Sables-d'Olonne (Ph. Rousseau).

Galanthus nivalis L. — St-Hilaire-le-Vouhis (Ph. Rousseau).

Neottia Nidus-avis Rich. — R. forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Epipactis atrorubens Hoffm. — La Javelure de Ste-Cécile (Ph. Rousseau).

Anacamptis pyramidalis Rich. = *Orchis pyr.* L. — Le Chaffaud de Ste-Cécile (Ph. Rousseau).

Orchis galeata Lamk. = *militaris* L. — Le Chaffaud (Ph. Rousseau).

— **purpurea Huds.** = *fusca* Jacq. — Réputé au Chaffaud (Ph. Rousseau).

— *incarnata* L. — Le Chaffaud de Ste-Cécile (Ph. Rousseau).

Chenopodium candicans Lamk.— La Bruffière (Ph. Rousseau).
Daphne Laureola L.—La Tournerie d'Ardelay (Ph. Rousseau).
Berberis vulgaris L. — Chantonnay (Ph. Rousseau); Chaix (Th. Blanchard).

Ranunculus fluitans Lamk. — Tiffauges (Ph. Rousseau).
— *auricomus* L.—La Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).
— *ophioglossifolius* Vill. — Luçon (Ph Rousseau).

Caltha palustris L.—La Porte-de-l'Isle, Bouillé (Th. Blanchard).
Helleborus viridis L. — Forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).
Delphinium cardiopetalum DC. — Plaine du Pontreau de St-Pierre-le-Vieux (Th. Blanchard).
— *Consolida* L. — C. environs de Maillezais (Th. Blanchard).
Corydalis claviculata DC. — La Bruffière (Ph. Rousseau).
Teesdalia Lepidium DC. — Beaulieu-sous-la-Roche (Ph. Rousseau).
Lepidium latifolium L.—La Grenetière d'Ardelay (Ph. Rousseau).
Camelina sativa Cr. — Dans du Lin à Liez (Th. Blanchard).
Roripa nasturtioides Spach. = *Nasturtium palustre* DC. — Forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).
Nasturtium asperum Boiss. — RR. La Mazurie (Ph. Rousseau).
Cardamine impatiens L. — Tiffauges (Ph. Rousseau).
Cheiranthus Cheiri L. — Eglise de Maillezais (Th. Blanchard).
Hesperis matronalis L. — Tiffauges (Ph. Rousseau).
Androsemum officinale All. — La Mazurie (Ph. Rousseau).
Hypericum quadrangulum L. — La Nerrière de la Bruffière Ph. Rousseau).
H. *linearifolium* Vahl. — Tiffauges (Ph. Rousseau).
Tilia sylvestris Desf. = *parviflora* Ehrh. — La Tournerie d'Ardelay (Ph. Rousseau).
Euphorbia palustris L. — Ste-Cécile (Ph. Rousseau); forêt de la Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).

Viola segetalis Jord. — Beaulieu-sous-la-Roche (Ph. Rousseau).
— *confinis* Jord. — Tiffauges (Ph. Rousseau).
— *lancifolia* Thore. — La Mazurie (Ph. Rousseau).

Drosera rotundifolia L. — Les Herbiers (Ph. Rousseau).

Salix indulata Ehrh. — Forêt de la Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard). (Vulg. Petin).

— *viminalis* L. — La Bechée de Maillezais (Th. Blanchard).

— *aurita* L. — Forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau.)

— *repens* L. — Forêt du Parc, la Mazurie (Ph. Rousseau).

Elatine hexandra DC. — Forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Dianthus Caryophyllus L. — Château de Tiffauges (Ph. Rousseau).

Saponaria Vaccaria L. — La Logette de St-Pierre-le-Vieux, où je ne l'ai plus revue (Th. Blanchard).

Holosteum umbellatum L. — Près le Pontreau de St-Pierre (Th. Blanchard).

Spergula Morisonii Bor. — La Javelière de Ste-Cécile (Ph. Rousseau),

Linum angustifolium Huds. — St-Vincent-Sterlanges (Ph. Rousseau).

Oxalis Acetosella L. — La Bruffière (Ph. Rousseau).

Ononis natrix L. — Xanton (Th. Blanchard).

Trifolium resupinatum L. — La Mazurie (Ph. Rousseau).

Lotus hispidus Lois. — St-Gilles, la Mazurie (Ph. Rousseau).

Lathyrus sphœricus Retz. — R. St-André-d'Ornay (Ph. Rousseau)

Cerasus Mahaleb Mill. — R. Forêt d'Aizenay (Ph. Rousseau).

Potentilla verna L. — Le Peu de St-Pierre-le-Vieux (Th. Blanchard).

Agrimonia odorata Mill. — Les Herbiers (Ph. Rousseau).

Sanguisorba officinalis L. = *serotina* Jord. — Vallée de Tiffauges (Ph. Rousseau).

Rosa collina Jacq. — Tiffauges (Ph. Rousseau).

— *tomentosa* Sm. — La Nerrière de la Bruffière (Ph. Rousseau).

Cratægus Oxyacantha L. — La Porte-de-l'Isle, Liez, St-Sigismond (Th. Blanchard).

Lythrum bracteatum Salzm. — RR. forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Callitriche truncata Guss. — La Nerrière de la Bruffière (Ph. Rousseau).

Hippuris vulgaris L. — Courdault de Bouillé (Th. Blanchard).

Epilobium palustre L. — Forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Chrysosplenium oppositifolium L. — Le Plessis de la Bruffière (Ph. Rousseau).

Saxifraga granulata L. — Forêt de la Porte-de-l'Isle (Th. Rousseau).

Peucedanum cervaria Lap. — Le Chaffaud de Ste-Cécile (Ph. Rousseau).

Thysselinum palustre T. = *Peucedanum pal.* Mœnch. — R. forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Seseli coloratum Ehrh. — RR. Landes de Corpray aux Brouzils (Ph. Rousseau).

Pimpinella magna L. — Ardelay (Ph. Rousseau).

Ægopodium podagraria L. — R. Les Herbiers (Ph. Rousseau).

Orlaya grandiflora Hoffm. — St-Vincent-Sterlanges (Ph. Rousseau).

Galium debile Desv. = *constrictum* Chaub. — La Grenetière d'Ardelay (Ph. Rousseau).

— *uliginosum* L. — Tiffauges (Ph. Rousseau).

Adoxa Moschatellina L. — La Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).

Valerianella Morisonii DC. — R. Tiffauges (Ph. Rousseau).

Pterotheca nemausensis Cass. — CC. env. de Maillezais (Th. Blanchard).

Linosyris vulgaris DC. — Les Herbiers (Ph. Rousseau).

Doronicum plantagineum. L. — Forêt du Parc à Mouchamps. (Ph. Rousseau).

Senecio viscosus L. — La Marzelle de Chantonnay (Ph. Rousseau).

Tanacetum vulgare L. — St-Sigismond, Benet (Th. Blanchard).

Helenium vulgare Bauk. = *Inula Hel.* L. — Aizenay (Ph. Rousseau).

Lappa major Gærtn. — C. env. de Maillezais (Th. Blanchard).

Carduus crispus L. — La Marzelle de Chantonnay (Ph. Rousseau).

Xanthium strumarium L. — La Bechée de Maillezais (Th. Blanchard).

Xanthium spinosum L. — Les Sables d'Olonne (Ph. Rousseau).

Campanula ranunculoides L. — RRR. Tiffauges (Ph. Rousseau).

Wahlenbergia hederacea Reich. — Les Essarts (Ph. Rousseau).

Armeria maritima Willd. — La Tournerie d'Ardelay (Ph. Rousseau).

Samolus Valerandi Bauh. — Beaulieu-sous-la-Roche (Ph. Rousseau).

Littorella lacustris L. — R. Forêt du parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Plantago media L. — Entre Maillezais et la Porte-de-l'Isle, et de l'autre côté de l'Autise jusqu'au Pontreau et Chalais (Th. Blanchard).

Cataria vulgaris Mœnch. = *Nepeta Cataria* L. — Ste-Cécile (Ph. Rousseau).

Salvia Verbenaca L. — Puissec, l'Ile-d'Elle (Th. Blanchard).

Melissa officinalis L. — La Porte-de-l'Isle, Anchais, Bouillé (Th. Blanchard).

Lycium vulgare Dun. — Benet (Th. Blanchard).

Limosella aquatica L. — Forêt du Parc de Mouchamps (Ph. Rousseau).

Veronica montana L. — La Grenetière d'Ardelay (Ph. Rousseau.

Rhinanthus hirsutus Lamk. — La Bruffière (Ph. Rousseau).

Melampyrum cristatum L. — Les Herbiers (Ph. Rousseau).

Gratiola officinalis L. — La Porte-de-l'Isle (Th. Blanchard).

Linaria Cymbalaria Mill. — La Porte-de-l'Isle, Maillezais (Th. Blanchard).

Lymnanthemum nymphoides Link. — Forêt du Parc à Mouchamps (Ph. Rousseau).

Liste des plantes rares ailleurs et relativement communes aux environs de Montfort-l'Amaury et dans la forêt de Rambouillet (Seine-et-Oise).

Par **Mademoiselle Marguerite BELÈZE**
Membre de diverses Sociétés savantes

Ranunculus hederaceus L. — Rivière de la Vesgres au *Maupas* (St-Léger) forêt de Rambouillet.

R. Delacouri S. et M. — Allée de St-Laurent et des Longues. — Mares (même forêt).

Sagina subulata Wimm. — Bords des étangs de Hollande et de St-Hubert (*idem*).

Elatine hexandra D C. — (Mêmes localités).

Illecebrum verticillatum L. — Bords des étangs des Morues et de Hollande (forêt de Rambouillet)

Rubus Linkianus ! Ser. — Talus d'un chemin creux au Chêne-Rogneux, près Montfort-l'Amaury.

Myriophyllum alterniflorum ! D C. — Rigole de l'Etang-Rompu (*Pont Canada*) à Gambayseuil, (forêt de Rambouillet).

Carum verticillatum Koch. — Chemin-Vert, « *Mares Moussues* » et Chêne-Rogneux, près Monfort-l'Amaury, et dans presque toute la forêt de Rambouillet, surtout autour des étangs de Hollande, des mares de Villepair...

Whalenbergia hederacea Rchb. — Routes aux Vâches et Belvédère ; (même forêt).

Myrica Gale L. — Gambayseuil et Fontaines-Blanches, (même forêt).

Goodyera repens ! R. Br. — Sous *Pinus sylvestris*. Carrefour du Sycomore (même forêt) ;

Scirpus cæspitosus L. — Landes tourbeuses de la « *Vente-aux Moines* » (Gambayseuil).

Deschampsia discolor R. Sch. — Landes tourbeuses au Chêne-Rogneux, près Montfort-l'Amaury.

Lycopodium clavatum L. Landes montueuses autour de l'Étang du-Roi (Paigny, forêt de Rambouillet).

Vitella translucens. Agh.— Mares de Villepair (même forêt).

Contributions à la flore mycologique de la Sarthe

PAR

M. J. RÉCHIN.

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Encouragé par ce vieux proverbe, j'ose présenter aujourd'hui à l'Association française de Botanique, quelques notes sur les champignons de notre pays du Haut-Maine.

Depuis assez longtemps déjà j'ai commencé l'étude si intéressante de ces êtres, grands et petits qui, surtout à l'automne (lorsqu'il est favorable toutefois), font l'ornement des sous bois de nos forêts. Malheureusement je n'ai pas consigné tout d'abord le résultat de mes études; aussi cette liste, bien humble, ne représente-t-elle que le résumé des travaux de ces dernières années. Il est vrai qu'il n'est pas défendu de la continuer, et qu'il sera facile de l'augmenter.

Lorsqu'on a l'habitude de chercher, il est impossible de faire une promenade sans regarder, autour de soi, si l'on ne va pas apercevoir quelques sujets d'étude. Au mois d'octobre la flore phanérogamique de nos environs ne présente pas grand attrait ; les mousses, à part les espèces des endroits humides, végétation bien capricieuse, ont fini leur saison ; restent donc les champignons qui, à cette époque, se montrent nombreux et souvent ornés de couleurs si belles qu'ils invitent le botaniste à leur faire l'honneur de la boite traditionnelle.

Je ne partage pas du tout l'opinion de ceux qui disent que de « tous les champignons le meilleur ne vaut rien ». Il faut beaucoup de prudence, ne manger que ceux que l'on connaît parfaitement, et se montrer très sévère pour reconnaître leurs caractères, les caractères botaniques pouvant seuls donner quelque certitude. Au moindre doute il faut impitoyablement rejeter l'individu suspect. Ce n'est que par la comparaison attentive et minutieuse des espèces les unes avec les autres que l'on acquiert une connaissance suffisante.

Les bons traités de mycologie ne manquent pas ; aussi j'indiquerai seulement les espèces que j'ai étudiées et déterminées avec quelque certitude, en suivant l'ordre alphabétique de mes notes.

Amanita bulbosa Bull. — Espèce très répandue; la Cour-du-Bois ; — forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; — forêt de Perseigne ;—forêt de Clinchamp et de Bellême (Orne).—Espèce très dangereuse, *surtout la variété alba*, souvent confondue avec le champignon rose, et qui, comme ce dernier, se trouve quelquefois dans les friches. Au point de vue botanique, il est cependant facile de distinguer ces deux espèces : Amanita bulbosa a une volve, le champignon rose en est dépourvu : puis, caractère facile à distinguer par tout le monde, les lamelles d'Amanita bulbosa *sont toujours blanches*, tandis qu'elles sont *roses* d'abord, puis d'un *pourpre noir* chez le champignon rose.

Amanita bulbosa Bull. v. *virescens* Per. — Presque aussi répandu que le type.

Amanita muscaria Pers. — Beau champignon, très commun, mais vénéneux ; appelé vulgairement fausse oronge, très éloigné cependant de cette bonne espèce. — Taillis de Chédouet, la Fresnaye ; — forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; — forêt de Perseigne ; — forêt de Clinchamp et de Bellême (Orne).

Amanita pantherina D C. — Principalement sous les conifères, vénéneux. — La Cour-du-Bois ; — forêt de Perseigne ; — forêt de Clinchamp (Orne).

Amanita rubescens Fries.—Bonne espèce, assez facile à reconnaître. — La Cour-du-Bois ; — forêt de Perseigne, assez abondante sous les sapins ; — parc de Sérillac, Doucelles ; — Bois de Mareschė, (abbé Lesueur).

Amanita vaginata Bull. — Comestible; forêt de Perseigne.

Amanita cæsarea Scop. — Rare chez nous ; bois de Mareschė, et sapins de la Chapelle-Saint-Fray, où il est plus abondant (abbé Lesueur). — Très beau champignon, aime les régions chaudes ; recherché et connu sous le nom d'*Oronge*, réputation un peu exagérée.

Armillaria Grisea fusca D C. — Bois de Lonné, Igé, (Orne).

Armillaria mellea Fries. — Comestible, un peu coriace ; sur les troncs pourris : Environs de Mamers ; — forêt de Clinchamp

Boletus æreus Bull. — Tête de nègre ; passe pour le meillleur de tous les Bolets. — Forêt de Perseigne ; — forêt de Goyette,

Nogent-le-Bernard ; Maresché (abbé Lesueur) ; — forêt de Clinchamp (Orne).

Boletus bovinus L. — Bois de pins de Courtillon, près de Mamers ; — Comestible.

Boletus chrysentheron Bull. — CC. — Suspect ; taillis de Chédouet, la Fresnaye.

Boletus edulis Bull. — Excellent champignon ; chair très ferme, surtout avant complet développement. — Forêt de Clinchamp (Orne) ; — forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; — forêt de Perseigne ; — taillis d'Aillières. — La Cour-du-Bois; bois de Maresché (abbé Lesueur).

Boletus granulatus L. — Passable, à défaut de mieux ; pelouses de la Cour-du-Bois.

Boletus lividus Bull. — Sa chair jaunâtre, passant au bleu verdâtre ou rougeâtre ne plaide pas en sa faveur. — Taillis de Chédouet, La Fresnaye.

Boletus luteus L. — Peu répandu dans nos environs : comestible, mais peu estimé, et à juste raison. — La Cour-du-Bois ; forêt de Goyette ; Nogent-le-Bernard.

Boletus radicans. — Fries. — Saveur amère ; — rare. — Forêt de Goyette ; Nogent-le-Bernard.

Boletus satanas Fries. — Très vénéneux. — Taillis de Chédouet, La Fresnaye ; — forêt de Perseigne.

Boletus scaber Bull. — Comestible, très bon surtout lorsqu'il est jeune; plus tard sa chair devient molle. — Bois de Lonné, Igé (Orne) ; — Forêt de Perseigne ; — taillis de Chédouet, la Fresnaye; — forêt de Clinchamp (Orne).

Boletus scaber Bull. v. *aurantiacus* ; — forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; — bois de Maresché (abbé Lesueur).

Cantharellus cibarius Fries. — Jaunet, Gyrolle, Chanterelle. — Assez commun dans les bois frais; estimé, odeur très agréable. — Forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; — forêt de Perseigne. — La Cour-du-Bois ; — bois de Maresché (abbé Lesueur ; — forêt de Clinchamp (Orne).

Cantharellus infundibuliformis Scop. — Suspect ; beau champignon ; — forêt de Perseigne.

Clavaria amethystina Bull. — Presque toutes les Clavaires

sont comestibles, mais ordinairement un peu coriaces, d'une digestion difficile, et occasionnent quelquefois quelques petits inconvénients.— Forêt de Perseigne ; — forêt de Clinchamp, (Orne).

Clavaria botrytes Pers. — Forêt de Clinchamp (Orne).

Clavaria coralloïdes Bull. — Forêt de Perseigne ; — forêt de Clinchamp (Orne).

Clavaria flava Pers. — L'une des meilleures du genre. — Forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; — forêt de Perseigne ; — forêt de Clinchamp (Orne).

Clavaria pistillaris Bull. — Parc de Sérillac, Doucelles ; — Bois de Lonné, Igé, (Orne) et forêt de Clinchamp.

Clitocybe infundibuliformis Schœff. — Réputé comestible. — La Cour-du-Bois.

Clitocybe lanata Scop, — et sa variété *amethystina* ; joli champignon, comestible, mais de bien petite taille. — Parc de Sérillac, Doucelles ; forêt de Perseigne.

Clitocybe suaveolens Fries. — Odeur agréable, comestible. — Bois de pins de Courtillon, près de Mamers.

Clitopylus orcella Bull. — Très forte odeur de farine ; comestible, assez délicat. — Pelouses de la Cour-du-Bois ; — parc de Sérillac, Doucelles.

Collybia radicata Fries. — Suspect. — Forêt de Perseigne.

Cortinarius Bulliardi Fries. — Magnifique champignon ; la Cour-du-Bois. — Les Cortinaires forment un beau genre, dont les espèces sont nombreuses et l'étude difficile.

Craterellus cornucopodioides Pers. — Trompette des morts ; réputé comestible. Il faut le prendre jeune sans doute, car lorsqu'il est développé il devient très coriace, et rappelle facilement les tiges de bottes, — Forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; — forêt de Perseigne ;— bois de Maresché (abbé Lesueur) ;—forêt de Clinchamp, et bois de Lonné, Igé, (Orne).

Crepidotus mollis Fries. — Sur les vieilles souches des peupliers, Tessé, Villaines-la-Carelle.

Cyathus striatus Hoffm.— Joli petit champignon ressemblant à un petit nid. Bords de l'étang de la Fresnaye, dans les haies.

Entoloma elaphinum Fries. — Genre peu facile. — Forêt de Perseigne.

Entoloma lividum Bull. — Surnommé le perfide. Odeur de farine, saveur d'abord agréable, puis nauséeuse ; très vénéneux. — La Cour-du-Bois. — Parc de Sérillac, Doucelles.

Fistulina hepatica Huds. — Langue de bœuf. — Lorsque ce champignon est jeune et bien développé il est assez agréable, coupé en tranches minces, et préparé à l'huile et au vinaigre, mais toujours d'une digestion assez difficile. — Parc de la Cour-du-Bois ; — Taillis de Chédouet, la Fresnaye ; — Chênes, sur le bord de l'étang de Guibert ; — Doucelles et Mareschè (abbé Lesueur).

Gomphidius viscidus Fries. — Dans les bois de conifères ; peu délicat. — Bois de pins de Courtillon, près de Mamers.

Helvella atra Kœnig. — Forêt de Clinchamp (Orne).

Helvella crispa Fries. — La Cour du Bois, dans les allées ; taillis d'Aillières, de Chaumiton ; — bois de Mareschè (abbé Lesueur) ; — forêt de Clinchamp (Orne).

Helvella lacunosa Afz. — Forêt de Clinchamp (Orne). — Aucune espèce de ce genre n'est signalée comme dangereuse. Le parfum est un peu moins développé que chez les morilles, et les Helvelles sont peut être un peu plus coriaces.

Hydnum coralloides Scop. — Très rare dans nos environs : à Commerveil, dans une haie. — Réputé comme délicat ; je crois que les cuisiniers auront de la peine à soutenir sa réputation.

Hydnum imbricatum L. — Bois de pins : forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; comestible, mais un peu trop ferme.

Hydnum repandum L. — Saveur un peu poivrée. — Assez répandu dans les bois. — Forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; forêt de Perseigne ; — Parc de la Cour du bois ; — bois de Mareschè, (abbé Lesueur) ; — forêt de Clinchamp (Orne).

Hygrophorus eburneus Bull. — Comestible. — Parc de la Cour-du-Bois.

Lactarius controversus Fries. — Le genre Lactarius est un genre à espèces nombreuses, pas toujours facile ; peu d'espèces sont délicates, presque toutes conservent leur amertume, même après la cuisson. — Bois de pins de Courtillon, près de Mamers.

Lactarius deliciosus L. — Très bon champignon, et facile à reconnaître ; sa chair compacte, jaune ou jaunâtre devient

promptement rouge orangé au contact de l'air, ou lorsqu'elle a été meurtrie, et finit par prendre une teinte verdâtre. Caractères qui le font rejeter par ceux qui ne le connaissent pas parfaitement. Se rencontre surtout sous les conifères. — Verger de la Cour-du-Bois ; — bois de pins à Tuffé; — forêt de Goyette, près de Saint-Cosme ; — sapins de Maresché (abbé Lesueur).

Lactarius piperatus Scop. — Peu estimé à juste titre. — Villaines-la-Carelle ; — forêt de Perseigne ; — Sérillac, Doucelles.

Lactarius subdulcis Bull. – Comestible, mais peu recherché. — Parc de la Cour-du-Bois.

Lactarius theiogallus Bull. — Forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard.

Lactarius torminosus Schaff. — Cru c'est un purgatif violent ; il est bon de s'en abstenir. — Bois de Lonné, Igé (Orne).

Lepiota Friesii Larch. — Beau champignon ; rare. — Le collier se détruit quelquefois de bonne heure, on ne le trouve alors que chez les jeunes sujets. — Taillis de Chaumiton, Villaines-la-Carelle.

Lepiota procera. — Scop. — Très bon champignon, recherché et connu sous le nom de *potiron*. — Les commençants feront bien de vérifier tous ses caractères, afin d'éviter une méprise qui n'est pas impossible, et de prendre pour *Lepiota procera*, *Amanita pantherina* espèce très pernicieuse. — *Lepiota procera* est assez répandu : Taillis d'Aillières.— Parc de Sérillac, Doucelles ;— bois de Maresché (abbé Lesueur);— forêt de Clinchamp (Orne) ; — forêt de Perseigne.— Dans cette dernière localité j'ai trouvé des sujets à chapeau à peine écailleux; le pied presque lisse, et n'ayant que de petites écailles ponctiformes vers la base.

Lycoperdon giganteum Batsch. — Comestible lorsqu'il est jeune, mais peu délicat. D'ailleurs tous les Lycoperdon doivent être rejetés lorsque la chair se ramollit, et commence à changer de couleur. — Friches de Planches, Commerveil. — Parc de Sérillac, Doucelles (abbé Lesueur).

Lycoperdon pratense Pers. — Parc de la Cour-du-Bois;— forêt de Perseigne ; — forêt de Clinchamp (Orne).

Marasmius oreades Bolt. — Faux mousseron. — Très bon et facile à conserver; naturellement il faut rejeter le pied. — Verger de la Cour-du-Bois ; — çà et là aux environs de Mamers, dans les friches; — parc de Sérillac, Doucelles; — route de Beaumont à Saint-Marceau (abbé Lesueur).

Morchella conica Pers. — Aillières; — Villaines-la-Carelle ; — Mareschè (abbé Lesueur).

Morchella esculenta L. — Aillières ; — Marolette ; — Livet; — Villaines-la-Carelle ; — Mareschè, (abbé Lemeur).

Les Morilles ont un parfum exquis qu'elles communiquent aux aliments, mais sont toujours un peu fermes; elles sont cependant très appréciées, sans doute parce qu'on les mange sans crainte.

Mycena metata Fries. — Genre à espèces très nombreuses, non usité pour l'alimentation. — Pins de Courtillon, près de Mamers.

Paxillus involutus Fries. — Taillis de Chédouet, la Fresnaye; — Taillis de Chaumitton, Villaines-la-Carelle.

Peziza acetabulum L. — Saint-Calez-en-Saonois, jardin du presbytère. — Comestible.

Peziza cochleata L. — Comestible. — Forêt de Perseigne ; — Prairies de Champaissant.

Peziza coronata. Jacq. — Odeur peu agréable, mais bonne espèce. — Verger de la Cour-du-Bois.

Peziza onotica Pers.. — Forêt de Perseigne, ligne du Garde-Général : bonne espèce.

Peziza vesiculosa Bull. — Mamers, dans les jardins.

La plupart des Pezizes peuvent être mangées impunément, mais peu d'espèces sont recherchées à cause de leur petitesse.

Phallus caninus. — Huds. — Forêt de Perseigne, près d'Aillières.

Phallus impudicus L. — Livet ; — çà et là dans la forêt de Perseigne. — Ces deux espèces ont une odeur fort désagréable, qui les fait reconnaître de loin.

Pholiota caperata Fries. — Considéré par plusieurs comme comestible. — Taillis de Chédouet, La Fresnaye.

Pleurotus glandulosus Bull. — Odeur et saveur douces, comestible. — Bois de Chaumiton, Villaines-le-Carelle.

Polyporus biennis Fries. — Champignon à odeur désagréable; — Bois de Lonné, Igé (Orne).

Polyporus lucidus Leys. — Parc de la Cour-du-Bois. — Forêt de Perseigne.

Pratella campestris Fries. — Aillières, dans les friches; — prairies d'Origny-le-Roux (Orne). — Doucelles (abbé Lesueur), — Comestible.

Pratella pratensis Fries. — Origny-le-Roux (Orne), dans les prairies. — Comestible.

Psalliota arvensis Schœff. — Excellente espèce, rare dans nos environs. — Verger de la Cour-du-Bois.

Psalliota hæmorrhoidaria Koch. — Chair devenant d'un rouge de sang à la cassure. — Parc de Sérillac, Doucelles. — (abbé Lesueur).

Psalliota sylvicola Fries. — Comestible. — Assez fréquent dans la forêt de Perseigne.

Russula aurata Fries. — Forêt de Perseigne.

Russula cyanoxantha Schœff. — Forêt de Perseigne : abondant sous les hêtres, nul sous les autres arbres; — parc de Sérillac, Doucelles. — Un des champignons les plus délicats, mais qu'il faut bien connaître.

Russula delica Fries. — Sérillac, Doucelles. — Dangereux selon plusieurs auteurs; comestible d'après la *Revue mycologique*. Les espèces *sûres* sont assez abondantes pour laisser de côté les incertaines.

Russula fallax Fries. — Sérillac, Doucelles.

Russula fumosa Séir. — Sérillac, Doucelles.

Russula heterophylla Fries. — Comestible. — Pins de Courtillon, près de Mamers.

Russula lepida Fries. — Bois de chênes et de hêtres, ligne du Garde-Général, Perseigne.

Russula nigricans Bull. — Parc de la Cour-du-Bois. — Forêt de Perseigne, très commune ; — Sérillac, Doucelles.

Russula ochroleuca Pers. — Suspect. — Sérillac, Doucelles.

Russula rubra Fries. — Parc de la Cour-du-Bois, assez rare, vénéneux.

Russula sanguinea Fries. — Forêt de Goyette, Nogent-le-Bernard ; vénéneux.

Russula sardonia Fries. — Bois de pins, Tuffé. — Au premier abord cette espèce pourrait se confondre avec *Russula cyanoxantha*, mais le chapeau est d'un brun pourpre au centre, non *mêlé de verdâtre*, les bords sont beaucoup plus pâles ; les feuillets sont bifurqués vers la base, avec des lames plus courtes, jaunissant par la sécheresse ou par le frottement ; la cuticule est fortement adhérente, même sur les bords ; les feuillets sont adnés, et quelquefois un peu découverts. — Le Russula sardonia est très vénéneux.

Ce genre est un des plus difficiles, aussi faut-il être très prudent car s'il renferme des espèces comestibles et même délicates, il compte de nombreuses espèces plus que dangereuses. Il n'est pas toujours facile de déterminer avec certitude les échantillons de ce genre à cause des caractères variables souvent avec l'âge et le climat. En général on peut manger toutes les russules qui ont une saveur douce et agréable, mais il faut s'abstenir de celles qui sont âcres et amères.

Stropharia æruginosa Fries.— Taillis de Chédouet, La Fresnaye.

Tricholoma personatum Fries. — Genre difficile et à espèces nombreuses. — Taillis de Chaumiton, Villaines-la-Carelle.

Tricholoma Peneum Schœff. — Parcs de la Cour-du-Bois et de Sérillac, Doucelles.

Tricholoma virgatum Fries. — Pins de Courtillon, près de Mamers.

Une centaine d'espèces ! ! ! — Ce n'est rien ; car un mycologue exercé pourrait facilement, en bonne saison, récolter le double, peut-être, en quelques excursions.

Mes occupations ne me permettent pas d'emporter beaucoup d'espèces à chaque fois, surtout étant donné que les champignons ne peuvent se conserver longtemps et qu'il faut par conséquent les étudier de suite. J'espère pouvoir continuer mes recherches, et donner bientôt un bon supplément à cette liste. Qu'on veuille bien tenir compte de ma bonne volonté, et se rappelle que « *Paris ne s'est pas construit en un jour* ».

Contributions à l'étude des Orchidées

UN ORCHIS ALPIN LITIGIEUX

ORCHIS VALLESIACA Spiess.

Karl Spiess, pharmacien et naturaliste helvétique (1), publiait en 1877, sous le nom d'*Orchis Vallesiaca*, la description d'un Orchis récolté par lui à 1900 m. d'altitude sur les pentes de Grammont-sur-Vouvry (canton de Vaud), et qu'il était tenté de regarder comme un hybride d'*Orchis globosa* et de *Gymnadenia conopea*; et cette opinion fut adoptée, après un examen superficiel, par plusieurs botanistes suisses à qui la plante fut soumise.

D'autre part, M. P. Chenevard, botaniste Génevois, vient tout récemment (2) d'appeler l'attention sur une Orchidée très analogue trouvée abondamment au mont Chamboiry, dans les Alpes de Tanay (Valais), et qu'il a nommée *Anacamptis pyramidalis* Rich. var. *Tanayensis* Chenev. M. Chenevard, qui ne paraît pas avoir eu connaissance de la découverte antérieure de Spiess, après avoir rappelé également les rapports de sa plante avec les *Orchis globosa* et *Gymnadenia conopea*, discute et écarte cependant l'idée d'hybridité, et se rattache à celle d'une race locale, à fleurs pourpres d'*Anacamptis pyramidalis* Rich.

Le savant conservateur de l'herbier De Candolle, M. R. Buser, dans un article critique (3), travaille à identifier l'*Orchis Vallesiaca* Spiess et l'*Anacamptis pyramidalis* var. *Tanayensis* Chenev.; et, sans se prononcer sur la possibilité de l'origine hybride, qui appellerait de nouvelles recherches, il est disposé à ne voir dans ces plantes « qu'une forme stationnelle extrême, forme monticole » d'*Anacamptis pyramidalis*, chez lequel l'altitude imprime aux fleurs une coloration plus foncée, et dont le labelle est raccourci par un phénomène de variation déjà signalé chez plusieurs Orchidées. Il propose donc, d'après le principe de

(1) Né en 1841 à Landau (Palatinat bavarois), naturalisé sujet suisse à Genève en 1874, mort à Porrentruy en 1890.

(2) J. Briquet et P. Chenevard. *Observations sur quelques plantes rares ou critiques des Alpes occidentales* in *Bull. des travaux de la Soc. bot. de Genève* nº 8 (oct. 1897), p. 70.

(3) R. Buser. *Quelques remarques au sujet de l'Anacamptis pyramidalis var. Tanayensis* Chenevard, in *Bull. herb. Boissier*, V (1897), p. 1016.

priorité, le nom d'*Anacamptis pyramidalis* var. *Vallesiaca* Spiess (pro specie).

M. Chenevard a repris la plume (1), et conteste l'identité « de cette race locale ou tout au moins subordonnée, en tous cas forme plus facile à caractériser et à reconnaître que maintes variétés alpines faites aux dépens de types plus répandus que « l'*A pyramidalis* », avec l'*Orchis Vallesiaca* Spiess, et il en établit les différences.

Les *Anacamptis pyramidalis* et *Orchis globosa* coexistent dans plusieurs localités montagneuses du Jura et des Alpes françaises. Il serait donc facile d'y rechercher, et leurs variétés et leurs hybrides qui n'ont pas été signalés jusqu'à présent, même dans la *Monographie des Orchidées de France* de M. E. G. Camus. Les publications de Spiess, Chenevard et Buser étant peu connues des botanistes français, il nous a paru utile de leur en donner un résumé, et pour faciliter leurs investigations, nous reproduisons ci-dessous les descriptions de ces Orchis en litige, afin que chacun puisse en apprécier les différences.

1° ORCHIS VALLESIACA Spiess, *Oeisterreichische bot. Zeitung*, XXVII (1877), p. 352 (trad. de M. Buser in *Bull. herb. Boissier*, V (1897), p. 1017). — Bulbes entiers, tige de 40 cm. Feuilles lancéolées-allongées, le plus souvent longuement acuminées. Inflorescence en épi *compact, capituliforme*, peu allongé. Bractées parcourues *de trois* nervures, 1/5 plus longues que l'ovaire. Fleurs odorantes, d'un beau *pourpre foncé*, les inférieures de nuance plus claire, les supérieures de nuance plus saturée. Divisions périgonales *ovées-acuminées*, mais sans pointes effilées. Labelle *trilobé* (semi-trifide), *à lobe médian un peu plus large que les latéraux*. Eperon *cylindrique-subulé*, descendant, courbé légèrement au bout, *égalant l'ovaire* ou le dépassant légèrement. *Hab.* Suisse, canton de Vaud : Pentes de Grammont-sur-Vouvry, à environ 1900 m. d'altitude, 1er août 1877.

2° ANACAMPTIS PYRAMIDALIS Rich. *var. Tanayensis* Chenevard, *Bull. travaux Soc. bot. de Genève*, n° 8 (octobre 1897), p. 74. — Plante haute d'environ 30 cm., tige robuste, à feuilles norma-

(1) P. Chenevard. *Nouvelle note sur l'Anacamptis pyramidalis* var. *Tanayensis,* in *Bull. herb. Boissier,* VI (1898), p. 86.

les, les supérieures *pourprées*, ainsi que la tige dans le voisinage de l'inflorescence. Inflorescence *compacte*, conique puis *oblongue*. Fleurs petites, *d'un pourpre foncé*. Sépales en lobes latéraux *ovés-lancéolés*, *brièvement acuminés au sommet*, longs de 5-6 mm. Labelle long de 5 mm., large de 7-8 mm., à lobes latéraux *ovés-arrondis*, *très courts*, obtus ou subarrondis au sommet, séparés du lobe médian par un sinus très ouvert; lobe moyen, *très large*, ové-triangulaire ou presque carré, et alors souvent subémarginé au sommet, plus large que les lobes latéraux, à veines latérales plus ou moins bifurquées; les lobes latéraux atteignent une hauteur de 2 mm. ; le lobe moyen est à peine plus long qu'eux. Éperon linéaire, *cylindrique*, *plus court que l'ovaire* ou à peine aussi long que lui. *Hab.* Alpes de Tanay, sur la chaîne du mont Chamboiry, partie valaisanne des Alpes Lémaniennes, vers 18-1900 m.; Pency-sur-Mies, vers 1500 m.

M. P. Chenevard ajoute (*Bull. herb. Boissier* VI, (1898), p. 87), que dans la plante de Spiess, l'éperon est cylindrique, aigu et plus long que l'ovaire; dans l'*A. pyr.* var. *Tanayensis*, il est obtus et plus court que celui-ci. La couleur pourpre de l'*O. Vallesiaca* est foncée au sommet de l'inflorescence et plus claire à sa base; dans l'*A. pyr.* var. *Tanayensis*, il n'y a aucune dégradation de couleurs. Les bractées du premier sont uniformément trinerviées ; celles du second sont : les inférieures trinerviées, les supérieures uninerviées. Il paraît en outre difficile d'admettre que K. Spiess, botaniste expert, ait pu voir une parenté quelconque entre un simple *Anacamptis* et l'*O. globosa*, et qu'en établissant sa diagnose il eût laissé passer inaperçues les deux lamelles caractéristiques du genre *Anacamptis* situées à la base du labelle. Du reste l'*A. pyramidalis* var. *Tanayensis* n'est pas exclusivement propre aux Alpes de Tanay, mais a été retrouvé ailleurs (Pency-sur-Mies) par M. Chenevard. Quelle que soit donc la valeur systématique des *O. Vallesiaca* Spiess, et *An. pyramidalis* var. *Tanayensis* Chenev., ils pourraient se retrouver dans nos Alpes françaises au voisinage des *An. pyramidalis*, *O. globosa* et *O. conopea*, ou en société avec eux. Il suffit de les signaler pour provoquer de nouvelles recherches, des observations précises et résoudre ce petit problème botanique.

Dr X. Gillot.

Le Mans. — Typographie Ed. Monnoyer.